

Thème 3 - Caves coopératives viticoles et engagement du département 71 en faveur du développement durable

1) La Bourgogne du Sud : les coopératives viticoles engagées dans le développement durable

Dignes héritiers du mouvement coopératif qui s'organisa dans le Mâconnais au début du XXème siècle, vignerons depuis plusieurs générations, Les terres secrètes ont a cœur de révéler ce sublime territoire qui produit de grands vins.

La cave des Vignerons des Terres secrètes est l'unique cave située dans le périmètre du Grand Site Solutré-Pouilly- Vergisson. Ici tout évoque la relation étroite de l'humain à la nature. Ces terres qui ont traversé l'histoire, n'ont pas fini de révéler leurs secrets.

Situés à l'extrême sud de la Bourgogne, les terroirs des terres secrètes sont disséminés dans le Mâconnais. Repérés, sélectionnés et délimités sous forme de parcelles spécifiques, parfois minuscules, dans lesquelles ils concentrent toute la typicité d'un lieu-dit particulier.

Le suivi parcellaire s'inscrit dans la continuité des engagements forts des vignerons des Terres secrètes :

- Assurer la meilleure traçabilité et le meilleur suivi des produits
- S'engager à développer un produit sain et de qualité en accord avec nos terroirs
- Limiter et réduire l'empreinte sur l'environnement

2) Développement durable, un enjeu sociétal pour la Saône-et-Loire

Publié par <https://journal-du-palais.fr/au-sommaire/collectivites/developpement-durable-un-enjeu-societal-pour-la-saone-et-loire>

Un premier bilan sur le développement durable. En présentant son premier bilan sur le développement durable, le département de Saône-et-Loire conforte son avance mais réalise aussi l'ampleur de la tâche.

En deux ans 100.000 arbres ont été plantés dans le cadre du Plan de développement durable et un demi-million reste à installer d'ici 2030. (Crédit : CD71)

« *Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». C'est ainsi que le département de Saône-et-Loire a présenté son premier bilan développement durable lors de la dernière assemblée départementale. Un rapport qui marque une fois encore l'avance de la Saône-et-Loire dans le domaine et sa capacité à agir, de façon multilatérale, dans les domaines économiques et sociaux en tenant compte des impératifs liés au développement durable. Pour exemple, l'assemblée s'est félicitée d'avoir planté le 100.000e arbre cette année dans la forêt communale de Chapaize, un geste qui intervient dans le cadre plan environnement 2020-2030 du département dans lequel une opération prévoit la plantation de 600.000 arbres - dont 15 kilomètres de haies - d'ici à 2030.

Autre satisfaction aussi pour le Plan Tous à vélo qui a permis de distribuer deux millions d'euros d'aides versées dans le premier plan, et de consolider 500.000 euros par an pendant les cinq prochaines années. Autre dépense importante, la rénovation de dix collèges d'ici à 2030 dans le cadre du Plan collèges-éco et le déblocage de 70 millions d'euros pour la rénovation énergétique de ces établissements destinés à devenir des vitrines de l'action départementale. Énergie toujours à travers le déblocage de 2,4 millions en 2021 consacrés à la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics et 2,5 millions d'euros en soutien à la rénovation énergétique des logements à travers le plan logements. Autre ressource, l'eau n'est pas oubliée puisque le Plan Eau a permis de soutenir le financement de récupérateurs d'eau pour 200 exploitants. Enfin, 33 projets communaux ont été soutenus au titre de l'aide aux communes et intercommunalités.

Un rôle renforcé du département

Un premier bilan qui répond donc à l'urgence climatique même si son rapporteur précise que « *la Saône-et-Loire n'a pas attendu les crises énergétiques et climatiques* » et que l'action du département doit aujourd'hui porter des politiques publiques visant à lutter contre les conséquences du réchauffement climatique tout en préservant les ressources naturelles, en assurant la solidarité entre les générations et les territoires ou en favorisant leur développement économique et social.